

Club d'Escalade de Bonnelles
9, avenue des Hauts du Parc
78830 Bonnelles

N°SIRET : 808 879 290 00019
N°SIREN : 808 879 290



Compte rendu de l'assemblée générale du vendredi 7 juillet 2023 du « Club d'Escalade de Bonnelles »

La séance est ouverte à 18h45 par le Président, Matthieu Miquel.
Le président commence en remerciant les présents et présente l'ordre du jour.

- Compte financier de l'année 2022 et budget prévisionnel 2023
- Organisation de la saison 2022-2023
- Cotisations
- Bilan des actions menées
- Renouvellement du Bureau

1. Bilan financier

Maitena Maltaverne, trésorière du Club, présente le compte financier de l'exercice comptable 2022, l'état de la trésorerie au 7 juillet 2023 et le budget prévisionnel.

Les bilans financiers sont présentés et passés à l'assemblée pour consultation.

Le compte financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité au nombre de 13 votes.

2. Organisation de la saison 2023

Le Club dispose des mêmes créneaux horaires pour l'utilisation du gymnase.

Suite au départ d'Amoury FUSS, nous n'avons pas la possibilité, à ce jour, d'assurer un cours pour les enfants (avant l'entrée au collège). Cela nous attriste et nous faisons notre possible pour trouver une solution.

Pour les collégiens / lycéens et adultes, les créneaux du jeudi (niveau avancé et/ou compétition) et du vendredi (groupe mixte) restent aux mêmes horaires

Les horaires seront les suivants :

- Jeudi 19h30-21h30 : groupe « niveau avancé » ou « Compétition »
- Vendredi 18h30-20h30 : groupe mixte (à partir de 11 ans)

Un sondage sera envoyé aux adhérents afin de connaître leurs intentions pour la saison 2023-2024 et pouvoir anticiper au mieux les effectifs.

3. Cotisations

Pour la saison 2023-2024, il est proposé d'ajuster le prix de la cotisation pour les mineurs dans la mesure où nous avons sous-évalué la part départementale de la licence l'an dernier.

- Pour les mineurs : 169 € licence FFME et assurance responsabilité civile obligatoire comprises.
- Pour les adultes : 183 € licence FFME et assurance responsabilité civile obligatoire comprises.

4. Bilan des actions menées :

- ***Sorties organisées au Viaduc des Fauvettes et au château d'eau de St Arnoult-en-Yvelines pendant l'année***
- ***Compétitions :***

Quatre jeunes du club ont participé au championnat départemental : voies et/ou bloc. Deux se sont qualifiés pour participer au championnat régional.

5. Renouvellement du conseil d'administration :

Les membres sortants sont :

- Président : Matthieu MIQUEL
- Secrétaire : Baptiste Hanrion
- Trésorière : Maitena MALTAVERNE
- Maxime MALTAVERNE
- Thomas TALAUCHER

Le Conseil d'administration démissionne.

Matthieu Miquel, Maitena Maltaverne, ainsi que Baptiste Hanrion, Thomas Talaucher et Maxime Maltaverne se présentent et leur candidature est adoptée à l'unanimité.

Le nouveau C.A pour la saison 2023-2024 est donc constitué comme suit :

- Président : Matthieu MIQUEL
- Trésorière : Maïtena MALTAVERNE
- Secrétaire : Baptiste HANRION
- Maxime MALTAVERNE
- Thomas TALAUCHER

6. Questions diverses

- Grâce à Loïs Loiolino, Nous avons un nouveau logo :



- L'achat de matériel est prévu pendant l'été.
- Le renouvellement des voies d'escalade du gymnase est une priorité de la saison prochaine.

La séance est levée à 19 h 20.

Le président

La secrétaire de séance